N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /KF/MK/2011

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Demande d’autorisation de sortie**

1. La Conseillère Docteur KIBOKO FATUMA, représente la Présidence de la République à la Commission des Experts médicaux (CEM en sigle) du Ministère du Budget.

Cette Commission a pour missions :

* Identifier minutieusement et avec célérité la pertinence des demandes de transferts médicaux à l’étranger et en apprécier le degré d’urgence pour limiter la complaisance dans le Chef de certains médecins traitants,
* Décider de la réorientation après concertation avec le médecin traitant vers d’autres structures médicales efficaces moins couteuses pour le transfert médical à l’extérieur ; et à toutes autres structures pour le cas où la prise en charge est possible en République Démocratique du Congo,
* Identifier et proposer au Ministre du Budget, les Institutions médicales étrangères spécialisées surtout des pays voisins qui peuvent conclure avec l’Etat congolais, des accords de partenariat à moindre coût pour la prise en charge des malades à l’extérieur du pays.

1. Au regard des dépenses engagées et croissantes chaque année pour les soins médicaux à l’étranger, le Ministre du Budget à diligenter des missions dans différents pays (Inde, RSA, Maroc et Belgique) pour identifier les formations médicales étrangères offrant les meilleurs conditions de prix et de qualité avec lesquelles le gouvernement nouera un partenariat, matérialisé par des conventions d’offre de soins.
2. Le Docteur KIBOKO FATUMA a été retenue pour effectuer cette mission en Afrique du Sud, du 30 octobre au 8 novembre 2011 en remplacement du Docteur Léon TSHILOLO empêché.
3. Le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles suggère à Votre Autorité d’octroyer en sa faveur une autorisation de sortie.

En annexe, le projet d’autorisation de sortie, le projet de termes de référence.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA-RUGAMIKA**

Min. : Cons. KIBOKO FATUMA

Saisie  : Mme MUTOBA KAWELE

**Visa  : DIRCABA I**

**PROJET**

**AUTORISATION DE SORTIE**

*La personnalité dont les noms ci-dessous est autorisée à se rendre en Afrique du Sud. Il s’agit de :*

**Noms et qualité**  : **Madame KIBOKO FATUMA**

Conseillère au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles au Cabinet du Président de la République.

**Motif du séjour**  : Identifier les Formations médicales viables

pour nouer un partenariat avec le

Gouvernement congolais

**Durée de la mission** : 10 (Dix) jours

**Date de départ** : le 30 octobre 2011

**Date de retour** : le 8 novembre 2011

**Moyen de transport** : Avion

**Frais de déplacement** : cfr l’ordre de mission collectif n° 185/CAB/-MIN/BUDGET/2011

Cette autorisation lui est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le / /2011

**Gustave BEYA SIKU**